

A/TO: SERVICE URBANISME DE SIMIANE COLLONGUE/ARPE

COPIE/COPY: LLC

DE/FROM: Rosaria BERTUCCI

REF.: 4820017

DATE: 7 DECEMBRE 2009

*OBJET/
SUBJECT:* **C.R. ATELIER N° 5 « ECONOMIE, EMPLOI » DU LUNDI 7 DECEMBRE 2009**

Intervenants :

M.GORSE: animateur
M. ARNAUD: co-animateur

Participants:

BARTIER Christophe, BOSSY Sylvie, DAKESSIAN Daniel, FOURTY Claudine, GERARA Bruno, GREGOIRE Joseph, LEBRIS Nadine, LEPESQ Jean, MARTIN Hélène, MONTAGNIER Marie-Claude, PALE Emeline, PIQUENOT Sylvie, STISSI Violette, VERSTRAETE Thierry.
Catherine TOROSSIAN: service urbanisme et environnement.
Rosaria BERTUCCI : SOGREAH Consultants.

Déroulement de l'atelier :

- Accueil et préambule par M GORSE
- Présentation de la démarche Agenda 21 et introduction de l'atelier par SOGREAH Consultants,
- Présentation du déroulement de l'atelier et du thème « Economie et emploi ».

Préambule

M.GORSE ouvre la séance.

Il précise les règles de fonctionnement de l'atelier et présente le thème abordé.

1. DEMARCHE AGENDA 21

Le bureau d'études SOGREAH fait un bref rappel sur la notion d'Agenda 21. Il s'agit d'un projet global et concret dont l'objectif est de mettre en œuvre progressivement et de manière pérenne le développement durable à l'échelle de la Commune. SOGREAH insiste également sur la dimension participative de l'agenda 21. La population participe entièrement à cette démarche : **C'est la population de Simiane Collongue qui élabore son agenda 21.**

Simiane Collongue a engagé en même temps les 2 procédures d'élaboration de son Agenda 21 et de son PLU. SOGREAH précise que cette dernière démarche est beaucoup plus réglementée. L'apport de la population est important pour la réalisation du diagnostic de l'agenda 21 mais aussi pour celui du PLU.

SOGREAH rappelle les 4 phases d'un agenda 21 :

- élaboration du diagnostic,
- définition d'une stratégie décrivant les objectifs à court, moyen, et long termes, les méthodes et les moyens d'action proposés....
- Mise en œuvre d'un programme d'actions transversales,
- Mise en œuvre de ces actions, évaluation permanente et systématique des politiques menées et des actions engagées.

L'Agenda 21 ne se limite pas aux notions d'environnement ou de gestion de l'énergie mais également à l'épanouissement de l'être humain, à la solidarité entre territoires et entre générations...

Le thème de cet atelier, « **Economie et emploi** », fait partie du vaste champ de compétences que recouvre la notion de développement durable.

2. DEROULEMENT DE L'ATELIER

M GORSE commence par un tour de table afin que chacun puisse se présenter et rappelle les règles de déroulement de l'atelier.

M. GORSE soulève la difficulté de dégager des atouts et des faiblesses sur cette thématique « Economie-emploi » car il s'agit d'une thématique compliquée.

Il propose de définir ce qui serait la somme des passages obligés d'une commune de la taille de Simiane, pour avoir un développement économique satisfaisant au niveau de la création d'emploi.

La colonne vertébrale de cette définition est l'approche durable de cette thématique.

Il sera peut être plus simple ensuite de dégager les atouts et faiblesses sur l'économie et l'emploi à Simiane.

Chaque participant disposait de post-it pour inscrire les forces et les faiblesses de l'économie et l'emploi sur la Commune de Simiane et dans un second temps pour donner les premières idées d'actions.



Définition du thème de l'atelier :

M. GORSE pose un mini diagnostic sur la Commune de Simiane:

- deux pôles d'activités existants sur la commune,
- la majorité des simianais travaillent en dehors de la commune.

Il fait le parallèle avec la démarche de Venelle.

Question d'un participant relatif au projet Bédouffe et au manque de concertation relatif à ce projet. Crainte que ces ateliers n'aboutissent à rien, que l'avis de la population ne soit pas pris en compte.

L'animateur rappelle l'objet de l'atelier. Nous sommes présents pour élaborer un diagnostic sur l'économie et l'emploi à Simiane, cette question du projet Bédouffe a déjà été abordée dans un précédent atelier et ne concerne pas le thème du jour. Il garantit la restitution exacte de l'atelier sous forme de compte rendu qui sera diffusé dès réalisation et validation.

Rappel de SOGREAH que la démarche Agenda 21 est une démarche participative, constituée essentiellement de concertation avec la population. Pour en revenir au projet Bédouffe et à sa problématique, une réunion publique aura lieu le jeudi 10 décembre. L'équipe technique qui a travaillé sur ce projet le présentera, ce sera l'occasion pour tous de s'exprimer, de poser des questions, de donner son avis.

L'ARPE rappelle qu'il n'y aura pas de censure sur ce qui est évoqué lors des ateliers.

Un participant souligne que pour cet atelier, nous disposons de quelques connaissances et d'approches formalisées mais il est difficile de critiquer ou de faire des propositions sur cette thématique sans avoir des chiffres.

Rappel de Mme MONTAGNIER du but de l'atelier, nous sommes au stade du diagnostic, pour évaluer le ressenti de la population sur l'économie et l'emploi sur Simiane. Comparer les chiffres, étudier les évolutions des différents thèmes liés à l'économie et à l'emploi reviendrait à réaliser un programme. Or ce n'est pas le but de cet atelier.

M. ARNAUD donne quelques éléments de références :

- Peu de grosses entreprises sur la Commune, la plus importante est Télé Diffusion de France (relais de l'Etoile)
- Quelques entreprises de taille assez importante, quelques petites entreprises, micro entreprises, artisans, commerçants

On sent qu'il y a une certaine dynamique, quelques commerces en souffrances mais aussi quelques activités qui sont en train de se développer,

- Disparition des zones d'activités agricoles,
- Zone d'activités des Fresnes, qui accueille une vingtaine d'entreprises, peut être assimilée à une pépinière d'entreprises
- Le chiffre de chômage de la Commune est inférieur au chiffre national
- Mouvement pendulaire très important
- ZA du Safre : un projet existe, une dizaine d'hectares sont aménageables, la difficulté de l'aboutissement de ce projet est liée au mitage important de la zone,
- Nous sommes sur une communauté d'agglomération dont le taux de croissance est important par rapport au contexte actuel

Comment faire en sorte que ce développement reste dans une optique de développement durable ?

L'économie et l'emploi sont interdépendants de l'environnement de la Commune.



Bilan post it :**1- Qu'est ce qui selon vous constitue un atout sur la commune en matière d'économie et d'emploi ?**

✚ Un territoire en développement

✚ Présence d'un tissu commercial

Des commerces et services assez diversifiés sur Simiane pour répondre aux besoins des habitants

✚ Une situation géographique favorable :

À proximité d'Aix en Provence, de Marseille et de Plan de Campagne

✚ Des infrastructures routières et dessertes (Desserte autoroute, gare SNCF) : la Commune est bien desservie.

✚ Un potentiel foncier non négligeable, espaces propices à l'accueil d'activités :

Rappel des deux zones d'activités : existantes (ZA Frênes) et à venir (projet sur la ZA du Safre). La Commune dispose de terrains disponibles permettant l'accueil d'activités à venir.

✚ Un environnement porteur d'emplois

L'environnement forestier est à valoriser car il est générateur d'emploi : exemple filière bois.

→ Gisements d'activités, approche globale du potentiel dont nous disposons par rapport à l'environnement.

Le potentiel environnemental dont dispose la commune peut générer des emplois. La population doit en avoir les compétences : il faut auparavant leur donner la liste des formations ou emplois qui peuvent exister, nécessité d'amener l'information à la population.

✚ Absence d'entreprises polluantes sur le territoire

✚ Agriculture :

Simiane dispose de 3 AOC : vigne (coteaux de Provence), oignons (cébettes) et huile d'olive. Il y a un réel potentiel agricole à exploiter.

✚ Une offre d'activités commerciales satisfaisante :

Simiane dispose d'un potentiel commercial suffisant, de commerces de proximités adaptés. Présence d'un tissu commerçant pouvant répondre aux besoins des habitants.

Les résidents ont leur besoin commercial satisfait localement.

Le point faible résiderait en l'absence de restaurants. Il existe 4 restaurants :

- Un qui offre des spécialités asiatiques au centre commercial du Moulin (l'oiseau la Fleur),
- Un à Siège avec des terrains de tennis + une piscine (chez Lihn) : mais fonctionne plus l'été
- La Ripaille (établissement en vente)
- « Le Bouche à Oreille » situé sur la Commune de Mimet.

Conclusion « points forts » :

Ce qui ressort des points forts :

- Une offre de commerces de proximité satisfaisante, présence d'un tissu commercial,
- Un environnement favorable au développement de nouvelles activités (filiale bois par exemple),
- L'accessibilité,
- Présence d'AOC,
- Potentiel foncier avec comme contre poids le risque inondation,
- Absence d'activités polluantes sur la commune

2- Qu'est ce qui selon vous constitue une faiblesse sur la commune en matière d'économie et d'emploi?

Problématique du marché le samedi matin

De moins en moins fréquenté depuis la suppression des écoles le samedi. Interrogation quant à son maintien ou à son déplacement un autre jour.

Problématique de l'évènementiel relatif aux commerçants

Manque d'animation, de projets, d'évènements par les commerçants.

Un soutien discret de la mairie face aux commerçants

L'activité économique est considérée comme non soutenue par la municipalité.

Selon un participant ce n'est pas à la mairie de lancer les animations mais elle doit les soutenir.

Par exemple avec les illuminations de Noël : le cours des Héros sera illuminé, en revanche les illuminations ne seront pas étendues jusqu'aux commerçants donc ces derniers ne seront pas mis en valeur.

Accessibilité

Trafic routier trop important,

Commerces difficilement accessibles

Commerces de proximité peu dynamiques,

Sens de circulation à améliorer,

Absence de déplacements doux pour se rendre vers les commerces de proximité.

Difficulté de se rendre vers un autre pôle avec un autre moyen de déplacement que la voiture (ex de Plan de Campagne, les Milles)

Absence de signalétique des zones d'activités. L'accès aux pôles d'activités est mal signalé, ce qui risque d'être un frein à ces zones.

Risques naturels

Problématique des zones inondables

Services manquants

Manques de restaurants, d'une poissonnerie, et d'une épicerie fine.

Mise en place d'un pôle emploi

Pour l'aide à la recherche d'emploi et/ou de formations. Mettre en place d'un centre d'information pour l'emploi.

Carence de l'information au niveau local pour faire connaître les formations qui existent notamment pour l'apprentissage en alternance.

Commune dortoir

Peu d'emplois sur la commune.

Environnement trop actif sur l'extérieur de la Commune qui peut conduire à une commune résidentielle.

Conclusion « points faibles » :

Ce qui ressort des points faibles :

- Manque de certains services comme la restauration
- Village trop peu dynamique en terme d'animation autour des commerces
- Déclin du marché le samedi
- Déficit de la signalisation
- Agriculture à redynamiser

3- Premières idées

✚ Agriculture

Développer l'agriculture sur Simiane pour une production locale.
Développer filière bois avec les Communes voisines et la Communauté du Pays d'Aix.

✚ Marché

Dynamiser le marché.
Penser à un nouveau jour ?

✚ Internet

Haut débit à développer afin de favoriser le travail à domicile.

✚ Transports collectifs

Développer et dynamiser les transports collectifs.
Créer une carte d'abonnement « universelle » et multimodale à un coût raisonnable.
Déplacement inter lieu de vie.

✚ Activités, culture, loisirs

A développer par rapport aux possibilités de la Commune.

✚ Signalétique

Travailler sur la signalétique et l'accessibilité des zones d'activités.
Valoriser les commerces et l'artisanat.
Communiquer sur le potentiel de la commune.

✚ Made in Simiane

Développer une « identité », une culture commune permettant aux habitants de chercher à consommer et à vivre dans la Commune.

✚ Flux

Circulation en centre ville à améliorer.
Aménagement des voies publiques et des équipements publics.

✚ Foncier

Interrogation autour de la possibilité de développement/extension des activités le long de la voie rapide (RD6).

✚ Emploi

Enterrer les lignes électriques sur les hauteurs du village : création d'emploi.
Rendre certains services (crèche, maison de retraite...) municipaux afin de favoriser l'emploi des simianais.
Soutenir le tissu associatif qui est générateur d'emploi.

✚ Information

Création d'un pôle emploi et formation : faire régulièrement des réunions d'information pour définir les besoins et tenter d'y répondre.

4- Clôture de l'atelier

M. GORSE procède à un rapide tour de table afin d'apprécier le déroulement de l'atelier par chacun des participants.

D'une manière générale, un retour positif est ressorti de cet atelier, chacun l'a trouvé très riche et intéressant.

Volonté que cette démarche se perpétue car elle est considérée comme un moment fort de la concertation, mais également de la faire évoluer et qu'il y ait un suivi.